

# Se déplacer en ville quand on est aveugle ou malvoyant, des projets en actes

ATLAS TACTILES ET SONORES

DES RESEAUX DE TRANSPORTS PUBLICS EN ÎLE-DE-FRANCE

TABLES D'ORIENTATION EN RELIEF DANS LES STATIONS DE METRO PORTE DE PANTIN, PORTE DE LA VILLETTE, SAINT-DENIS BASILIQUE

## **Des prototypes réalisés, une innovation mondiale**

Aucune grande métropole ne dispose, pour l'instant, d'un tel atlas de ses réseaux de transports. Grâce à lui, les aveugles et malvoyants devraient pouvoir augmenter considérablement leur mobilité et accéder notamment aux grands lieux culturels comme tout le monde.

Les prototypes réalisés sont :

- **L'atlas** : des plans en relief et sonores des transports publics. Ils comprennent les plans en relief et en gros caractères de toutes les lignes de métro, de RER et de tramway de la région, les principales lignes de bus pour Paris, la desserte par bus des quarante pôles franciliens hors de Paris. Ils sont accompagnés d'une information sonore (sur CD) qui explique les parcours et donne des informations touristiques sur les zones environnant les principales stations.
- **Des tables d'orientation** : ce sont des plans en relief des quartiers environnant les stations de métro Porte de Pantin, Porte de la Villette (desserte de la Cité des Sciences) et Saint-Denis Basilique.

## **Des outils pour construire son itinéraire, se représenter un territoire, accéder aux principaux lieux touristiques et culturels**

Les aveugles et malvoyants sont aujourd'hui handicapés non seulement tout au long de leurs déplacements, mais aussi dans la phase amont de recherche d'informations qui précède le voyage et le rend possible. C'est pour faciliter cette phase de construction d'itinéraire et de représentation des territoires que ces projets ont été conçus.

Présentés à des experts de la malvoyance et au monde associatif (instructeurs de locomotion, enseignants à l'Institut des jeunes aveugles...) et validés par eux, ils ont nécessité des études sur la manière dont les personnes pouvaient se représenter des cartes et des réseaux de transport, construisaient leurs itinéraires et sur les façons dont on pouvait les aider très concrètement.

## **L'IVM défend un droit générique à la mobilité et développe un programme d'actions pour une mobilité autonome des aveugles et des malvoyants**

- Parce que la vie quotidienne nécessite de plus en plus de pouvoir se déplacer, le droit à la mobilité est devenu un droit « générique » qui conditionne la mise en œuvre des droits au logement, au travail, à l'éducation et à la culture, aux loisirs, à la santé...
- C'est pourquoi l'IVM a lancé, dès sa création il y a cinq ans, diverses actions pour aider les personnes aveugles et malvoyantes à se déplacer en ville de façon autonome. Outre ces deux projets, l'IVM a ainsi organisé deux séminaires internationaux sur les usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'aide au déplacement des aveugles, une étude pour évaluer et améliorer l'accessibilité aux non-voyants de sites Internet (RATP, Comité régional du tourisme de l'Île-de-France, Pariscope), un démonstrateur de canne virtuelle (haptique) pour l'exploration par les aveugles de sites urbains représentés en 3D.

## **Des financements de la Région Île-de-France et du STIF et une équipe pluridisciplinaire**

L'élaboration des prototypes a été financée par la région Île-de-France et l'IVM : le comité de pilotage est animé par un chef de projet de l'IVM et l'équipe de mise en œuvre composée d'experts de la RATP, de la Cité des Sciences et de l'Industrie, de l'Institut national des jeunes aveugles, de l'IRAG (Institut de Recherche en Applications Gravées). Les services du syndicat des transports d'Île-de-France et de la SNCF, des experts indépendants, français et étrangers, ont été consultés et ont participé au comité de pilotage.

La deuxième phase - édition, diffusion et évaluation de l'atlas - sera financée par le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France) et la Région, mise en œuvre par la RATP et coordonnée par l'IVM. Elle s'appuiera sur un réseau de partenaires (villes, associations diverses, transporteurs) qui aideront à faire connaître et à utiliser cet outil.

Les trois tables d'orientation installées dans les stations en septembre 2005 feront l'objet d'une étude-test en vue de leur éventuelle extension à d'autres stations.

## **Des partenaires**

La Cité des Sciences et de l'Industrie, les villes de Paris et de Saint-Denis, le Comité régional du tourisme de l'Île-de-France, le Comité départemental du tourisme de Saint-Denis, Le

Monum (Basilique Saint-Denis), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, l'Université Paris 4 (laboratoire d'ergonomie informatique, le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique), PSA Peugeot-Citroën, la SNCF et la RATP. Ont également participé aux activités de l'IVM, de nombreuses associations d'aveugles et de malvoyants, dont l'APAM (Association pour aveugles et malvoyants) et l'INJA (Institut national des jeunes aveugles).

Pilote du projet :

François Ascher, professeur à l'Institut français d'urbanisme, Université Paris VIII, président du Conseil scientifique et d'orientation de l'IVM

Chef de projet : Anne Dupont, architecte

**Études et informations sur ces projets : <http://www.ville-en-mouvement.com>**

Presse : Solange Collery Communication

29, Avenue du Roule – 92 200 Neuilly

Tél. 01 47 45 50 30 – Fax 01 47 47 00 83 – [info@solangecollery.com](mailto:info@solangecollery.com)

